

OR3291fr35 – 28/12/2020

**TARIFS contrôle de l'usage d'un logo étranger*
2021**

Tarifs htva

* à l'exclusion des USA (logo USDA)

Pour les opérateurs établis en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg

- Ce tarif complète les tarifs producteurs et préparateurs pour les coûts de contrôle qui sont d'application dans le cadre du Règlement (UE) n° 834/2007.
- Ce tarif est destiné aux producteurs et aux entreprises de transformation qui souhaitent se conformer aux exigences des cahiers de charge étrangers en vue de l'usage d'un logo étranger.

Logo AB :

Préparateurs : 19.75 € par produit

Producteurs : 138 € pour la gestion du dossier

Autres logos:

Préparateurs : 375 € pour la gestion du dossier + 19.75 € par produit.

Producteurs : 138 € pour la gestion du dossier.

Contrôles supplémentaires sur place min. 2h	90 €/h
Contrôles supplémentaires administratif bureau	60 €/h
Analyses supplémentaires	à charge de l'opérateur

Les modalités de paiement

- Les contrôles supplémentaires sont nécessaires lorsque la mission de contrôle est rendue difficile : locaux non accessibles, comptabilité non disponible, mal tenue ou incomplète, information incomplète concernant le processus de transformation, etc. Mais aussi en cas d'infraction grave, de non-conformité et lorsque le résultat d'une analyse est positif et confirme une situation anormale. Ces contrôles supplémentaires sont facturés.
- La redevance annuelle (pour l'année civile) est due, même si nos prestations ne couvrent qu'une partie de l'année calendrier.